



UE acquise l'est définitivement



ABI/J (Absence Injustifiée ou Justifiée) → la note 0 est utilisée



Absence + de 25% des séances entraîne potentiellement impossibilité évaluation → note 0 en CC et renvoi en session 2



ABS longue durée (santé) → service de médecine préventive
UNS → session SP



ABS longue durée (autre nature) → dérogation possible par le responsable de Formation → session SP



Pas de compensation entre UE
UE < 10 notes non conservées
Pas de compensation entre les deux semestres



Projet Professionnel et de Recherche et M2 → Pas de session 2